

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE VALHERBASSE**

*Compte Rendu DU CONSEIL DU 28 MAI 2021 A 18 H 30 A L'ESPACE HAUTE HERBASSE DE MIRIBEL*

**Élus Présents :** BARRIER Marie-Agnès, CHARVAT Patrick, DUC Bernard, DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, PAQUIEN Lionel, POUGET-MATHIEU Régine, RONGY Marie Madeleine, ROLIN Jérôme, SAUREL Nelly,  
VASSY Jean-Louis, MARY Claude, BRET Vincent (arrivé en cours de séance)

**Absents excusés :**

Mme BESSON Isabelle ayant donné pouvoir à M ROLIN JÉRÔME  
M. RODRIGUEZ RICHARD ayant donné pouvoir à M. VASSY Jean-Louis  
M. CLET Benjamin ayant donné pouvoir à M CHARVAT PATRICK  
Mme CARRERE Alexandra ( excusée par téléphone en cours de séance)

**Secrétaire de séance : M. ROLIN Jérôme**

En début de séance, M BOURREL nous fait une présentation de l'ADMR. Nous dépendons de celle de PEYRINS qui regroupe 23 communes, l'ADMR fournit divers services dont :

- service d'aide à domicile
- service de soins à domicile
- portage de repas à domicile (16000 repas livrés )
- service maladie d'Alzheimer à domicile

Le service **fourni** sur le territoire est de 56,000 h soit un équivalent temps plein de 35 personnes, 50 personnes travaillent sur le territoire régi par Peyrins.

M. le Maire remercie M. BOURREL pour la présentation qui **a duré** 30 minutes.

**1° APPROBATION DU NOUVEL ORDRE DU JOUR**

Il est mis au nouvel ordre du jour :

- DELIBERATION SDED- ST BONNET Dossier 262100029AER
- AMENDES DE POLICE : RADAR PEDAGOGIQUE MOBILE
- VOIRIE – DEVIS CHEVAL CHEMIN DE LA VERTE (MONTRIGAUD- MONTFALCON)
- DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED POUR LES VOLETS APPARTEMENT DE LA POSTE DE MONTRIGAUD

**2° APPROBATION DES PV DES 26 MARS ET 16 AVRIL 2021**

**3° GARANTIES D'EMPRUNTS ENTRE VRH ET LES COMMUNES DELEGUEES**

Ce point est remis au prochain conseil car les documents ne sont pas arrivés en mairie ce jour.

**4° TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES** : limitation de l'exonération de deux ans en faveurs des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logement, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

#### **5° CHOIX DU DEVIS POUR LE CHANGEMENT DE LA PORTE ET DES FENÊTRES DE LA MAIRIE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED**

M. CHARVAT présente les différents devis pour le changement de la porte et des fenêtres de la mairie de Montrigaud.

Il explique que le montant des travaux subventionnés s'élève à 7 559 € HT et que la subvention est de 3 780 €.

Le choix des portes et **fenêtres retenues** est le PVC de l'entreprise BPA.

#### **6°CHOIX DU DEVIS POUR LE CHANGEMENT DE LA PORTE DE LA CURE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED**

M. CHARVAT fait la présentation des différents devis pour le changement de la porte de la cure de Montrigaud.

M. le maire propose d'approuver le devis de BPA et de demander une subvention de 50 % au SDED,

#### **7°PROJET DE DELIBERATION HUBERT GERMAIN – PLAQUE NOM DE PLACE,**

M. BOSSAN François est à l'initiative de cette demande,

Hubert GERMAIN, né le 06 août 1920, ancien ministre, dernier de l'Ordre des Compagnons de la libération actuellement à l'institution des invalides, a des liens très forts avec la commune de Montrigaud.

Ses derniers cousins à Montrigaud sont Stéphanie et Hubert Mandier. Originaire des Meuilles, il fut longtemps très proche de sa cousine Mlle CHARVAT, ancienne institutrice de Montrigaud.

Dans les années 60, il œuvra pour défendre la commune de Montrigaud pour l'obtention de subventions pour la création du réseau d'eau potable indispensable au développement de la commune et de ses administrés.

La commune de VALHERBASSE à laquelle est rattachée la commune déléguée de Montrigaud propose de baptiser la place du village ou tout autre lieu en l'honneur de M Hubert GERMAIN.

#### **8°CAUE : ADHÉSION ET CONVENTION MISSION POUR LA RÉFLEXION DU PROJET DE LA MAIRIE DE VALHERBASSE**

M. le Maire propose au conseil municipal d'étudier la possibilité d'adhérer au Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'Environnement de la Drôme dans le cadre du projet d'aménagement de la nouvelle mairie de Valherbasse.

Il expose le projet de convention et d'adhésion concernant la mission que la CAUE pourrait effectuer et ayant pour objet « la réflexion préalable au projet de mairie pour la commune nouvelle »

#### **9° PROGRAMME DE L'ONF 2021 POUR LA FORET**

M. Le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2021.

la nature des travaux est la suivante :

**Création de cloisonnements sylvicoles et dépressage nettoyage en plein de jeunes peuplements.**

M. Le Maire fait connaître au conseil municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale

<b>* DÉPENSES subventionnables de travaux</b>	<b>12210€</b>
- Montant de la subvention sollicité auprès du Conseil Régional	3663 €
- Montant de la subvention sollicité auprès du Conseil Départemental 26	3663 €
- Montant total <b>subvention</b>	7326 €
- Montant total de l'autofinancement communal des travaux subventionnés	<b>4884 €</b>

### **10° CONVENTIONS SDED ENTRE LA COMMUNE ET DES PARTICULIERS**

Dans le cadre de demandes d'urbanisme ( 4 permis de construire), il convient de réaliser des raccordements au réseau électrique. M Le Maire indique qu'il faut donc solliciter l'intervention du SDED pour 4 particuliers et s'engager à prendre en charge les participations communales

### **11° PROPOSITION DE L'ABATTAGE DU PLATANE AU CENTRE DU VILLAGE ET DU TILLEUL DE LA ROUTE DU CHALON**

Pour la bonne réalisation des travaux de la traverse et de la place de St Bonnet de Valcérieux, il est nécessaire de couper le platane du centre du village **et** le tilleul route du Chalon

### **12° MANDAT AUX AGENCES IMMOBILIÈRES POUR LA VENTE DES TERRAINS DU LOTISSEMENT A MONTRIGAUD**

Après présentation par M. CHARVAT de la démarche, les agences PROPRI-UP et SAFTI son retenues,

### **13° DELIBERATION SDED**

- SAINT BONNET DE VALCERIEUX

Enfouissement de la ligne électrique vers la maison SUDRE, pose des fourreaux pour l'éclairage **public** et la fibre vers la maison SUDRE

- AMENDES DE POLICES : RADAR PEDAGOGIQUE MOBILE

Les amendes police doivent servir pour faire de la sécurité, le montant des amendes reçu pour la commune est de 2.749 € HT

Un radar pédagogique mobile va être commandé après demande de devis,

### **-VOIRIE APPROBATION DEVIS CHEVAL CHEMIN DE LA VERTE**

C'est une route limitrophe avec la commune de Montfalcon,

L'entreprise CHEVAL fait les travaux de réfections pour un montant total HT de 16.924€  
montant pour la route limitrophe de Montfalcon 13.440 €

montant pour chemin de la Feyta : 3.484 €

## **-DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED POUR LES VOLETS DE L'APPARTEMENT DE L'ANCIENNE POSTE DE MONTRIGAUD**

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **1-ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

Compte tenu de la contrainte sanitaire, les élections vont se dérouler dans la salle intercommunale. Des informations vont être distribuées par tous les moyens à notre disposition ( site internet, Facebook, panneau pocket, bouche à oreille, papiers dans les boites aux lettres,....)  
La commune a investi dans 6 hygiavotes pour un montant de **600 euros** et on doit toucher une subvention de 450 € ( 3 fois 150 euros)

#### **2- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Une vingtaine d'enfants étaient présents pour la réunion de présentation le jour du 8 mai, le compte-rendu sera fait ultérieurement. Une multitude d'idées ont été évoquées les élections du conseil se feront en septembre

#### **3- PROPOSITION D'ARCHITECTES POUR L'Espace Haute Herbasse.**

M. le Maire présente un devis d'un architecte pour le projet d'extension de l'Espace Haute Herbasse. Ces travaux + les honoraires sont estimés à environ 100000 €

Le taux de subvention serait de 75 %,

#### **4- LES TRAVAUX DE ST BONNET**

Les bordures **choisies** initialement sont abandonnées pour des raisons financières et de sécurité en hiver, ça fera une économie de 21.000 €, cependant il est nécessaire de prévoir des travaux d'eaux pluviales supplémentaires qui n'avaient pas été prévus (raccordement des descentes d'eaux pluviales au réseau)